

LES VEILLÉES

PERE BONSENS

Seconde Série. JOURNAL HEBDOMADAIRE. No. 9

ANNONCES.

Les *Veillées du Père Bonsens* se vendent 3 cents par livraison. Les personnes de la campagne ou de la ville qui désiraient recevoir cette publication à domicile pourront adresser à l'éditeur propriétaire, N. AUBIN, tiroir No. 36, bureau de poste, ou au No. 87 rue St. Jacques, Montréal, une somme quelconque et si leur adresse des livraisons jusqu'à ce que le montant ait été épuisé. L'envoi équivaudra à un reçu.

A la ville, le journal est à vendre dans tous les dépôts et par les porteurs de journaux. Il se vend en gros au No. 87, rue St. Jacques.

AUX INVENTEURS.

On se charge, à ce bureau de tout ce qui s'appartient à la demande de brevets pour le Canada et les Etats-Unis. On prépare les spécifications, dessins, modèles, etc., et dépose la vente d'inventions ici ou à l'étranger. S'adresser par lettre ou personnellement à N. AUBIN, 409 rue Craig.

CINQUIEME ENTRETEN.

NOUVEAU NOVEMBRE, 1873.

On (Mademoiselle Jacqueline) recommence sa confession. — Souvenirs d'enfance. — Jeune innocents. — Catastrophe et interruption. — Savante dissertation médicale. — Suite de la lettre d'Ottawa. — Grand combat verbal entre Langueline et Muscade. — Quenoché est pris pour juge et ne sait que décider. — Il prend l'affaire en délibéré et s'en tire par un proverbe. — Choses et autres que remplissent la veillée.

Monsieur Bonsens continuant la lecture de la lettre. — Ouï mon ami, ce monsieur L'Inflamme que les journaux conservateurs avaient, lors de son élection, parait-il accusé d'indifférence de nonchalance en matières politiques, surprit ses adversaires en leur trouvant par des rangées de chiffres, que les ministres avaient plus tôt qu'il ne le pensait récompensé sire Allan pour l'argent

qu'il leur avait donné, car ils laissaient dans sa Banque de grosses sommes appartenant au public, sans demander un sou d'intérêt. Il trouva moyen d'apporter des arguments nouveaux à un sujet qu'on croyait mis à sec et, de la manière la plus agréable du monde, contribua, par quelques bons coups de pioche, à creuser la tombe du ministère. Mais, l'événement de la soirée et peut-être du débat fut, sans contredit, le discours d'un membre de l'île du Prince Edouard, Monsieur Laird qui, par une de ces harangues plus solides qu'ornées, comme sait en faire monsieur McKenzie, donna le coup de grâce aux ministres coupables, en déclarant, contre leur attente, qu'il allait, avec trois de ses collègues voter pour la motion de non-confiance.

Muscade. — Ah! par exemple ça ne me paraît pas de franc jeu, au moins d'après ce que nous en a dit notre gazette du gouvernement. Ces représentants de l'île du Prince Edouard avaient été, reçus à bras ouverts par les ministres qui leur avaient offert des diners à gogo dans le premier hôtel de la capitale, avec du *mixed bitters* avant et du champagne, après qui leur payaient à chaque minute des *cock tails* des brandy smash pour les réchauffer et du *claret punch* pour les rafraîchir; enfin qui se mettaient en quatre pour leur être agréables. Eh! bien, ils ont agi de la manière la plus déloyale, à l'égard de ceux qui paraient en faveur du gouvernement, car on m'a assuré qu'ils avaient été priés de leur place au milieu des partisans des ministres. Aussi, quand j'ai vu, dans notre gazette, je me suis cru certain de mon affaire et c'est ce qui m'a fait risquer mes quatre louis, un casque, cinq gallons de Jamaïque, et une selle neuve pour le gouvernement. Je me croyais sûr de gagner ma gageure, et voilà que ces gueux de marchands de morue vont voter, contre